



FICHE INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE
A retourner pour le 20 mars 2025 délai de rigueur
Dispositif « dispositif développement professionnel et fluidité des parcours »
Année scolaire 2025-2026

Seuls les dossiers de candidature des enseignants du second degré titulaires d'un poste fixe seront examinés.

Nom :	Nom de jeune fille :
Prénom :	
Date et lieu de naissance :	
Adresse personnelle -----	
Code postal : -----	Ville-----
Tél. fixe :	Tél portable :
Adresse courriel professionnelle :@ac-reims.fr (exclusivement)	
Corps :	Discipline ou fonction :
Nom de l'IA-IPR ou IEN-ET/EG :	
Ancienneté de service au 1 ^{er} septembre 2024 :	
Etablissement d'affectation :	

• **Etablissement souhaité :**

- ☐ collège
- ☐ lycée général
- ☐ lycée professionnel
- ☐ EREA
- ☐ ULIS
- ☐ autre : précisez

• **Durée de l'expérience souhaitée**

- ☐ sur un temps plein
- ☐ sur un temps partiel : précisez
- ☐ sur quelques heures : précisez

Dans le cas d'une quotité de service inférieure aux obligations réglementaires de service, l'enseignant sera tenu d'effectuer le solde horaire dans son établissement d'origine.

(Les motivations liées à ce projet et au choix de la discipline ou de la fonction seront présentées dans la lettre de motivation)

• Avez-vous déjà postulé à ce dispositif de reconversion ?

☐ oui : en quelle(s) année(s).....

Pour quelle discipline ?

Sur quelle quotité horaire ?

☐ non

Avis du supérieur hiérarchique :

Date :

Cachet :

Nom et signature :

Date :

Signature de l'agent :